

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

ODILON BERGERON,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de
DELISLE & GRENON, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 23 Novembre 1901.

L'IMMIGRATION

On discute aujourd'hui, dans la presse et un peu partout, une question intéressante et fort importante qu'il ne faudrait pas résoudre à la légère, et que chacun résout à sa façon, comme si elle était la plus facile du monde.

Nous voulons parler du projet Nordin et Cie et particulièrement de l'immigration finlandaise en masse qui en est la condition. La compagnie représentée par M. Nordin est puissante et riche, dit-on, et plusieurs entrevoient déjà dans notre Saguenay une danse de millions qui les éblouit et les fascine ; d'autres n'y voient que du feu ; etc. Cela me rappelle un passage d'un monologue comique : Les uns étaient pour, d'autres contre ; d'autres n'étaient ni pour, ni contre ; enfin d'autres étaient pour et contre. Il en est pas mal ainsi dans le cas qui nous occupe.

Au fait, on parle un peu à l'aventure, et les plans des MM. Nordin & Cie n'ont pas encore été exposés dans la presse avec tous leurs détails. Le seront-ils ? On peut en douter. Quant à prendre des renseignements ailleurs ; je vous y invite : vous n'en aurez point qui vailent. Nous en avons eu ; mais... "ils manquent de précision." ...

Le plus clair de l'affaire, à ce

que l'on peut savoir, c'est que MM. Nordin & Cie veulent établir au Lac St-Jean une colonie moitié finlandaise, moitié française et belge. On dit qu'ils amèneraient, en cinq ou six ans, environ trois mille familles, assorties tel que dit ci-dessus, et que ces familles seraient installées sur un territoire autour de manufactures auxquelles elle travailleraient, tout en se livrant au défrichement et à l'agriculture. Les résultats seraient d'abord une augmentation considérable du commerce, l'ouverture de nouvelles voies ferrées et électriques, de canaux peut-être, et surtout un service de steamers voyageant, hiver comme été, de Chicoutimi ou de la Baie des Ha ! Ha ! à Anvers ou à Calais. C'est le Pactole qui va couler dans la fameuse crevasse des Laurentides !

Avouons que ces perspectives sont assez souriantes ; mais ce ne sont que des perspectives et encore... En ces sortes de choses, hélas ! en notre pays comme ailleurs, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Dans ce que nous connaissons du projet d'exploitation forestière des MM. Nordin, une chose entre autres ne nous va pas du tout, c'est l'implantation parmi nous d'une colonie compacte, ayant son organisation propre, complète, sur un territoire réservé, où l'on maintiendra les lois, les coutumes, la langue, la religion (le luthéranisme) et les traditions du pays d'origine.

Ainsi constituée, cette colonie ne sera-t-elle pas absolument réfractaire à toute influence canadienne-française ? Si jamais elle atteint les développements que l'on dit, elle pourra même nous dicter des lois. Avec toute la charité que nous prêche l'*Avenir du Nord*, nous ne voyons pas de nécessité de nous exclure ainsi d'une partie de notre territoire et de nous mettre dans un état de dépendance par rapport à des étrangers.

Nous est donc avis qu'il est bon que nos gouvernants mettent, à l'octroi des privilèges demandés, des restrictions et des conditions qui puissent assurer notre indépendance et nous conserver notre influence politique, civile et religieuse. Nous y avons droit.

Cette vallée du Lac St-Jean a été colonisée par des Canadiens-français, dont plusieurs vivent encore et ont pu jusqu'ici voir que leurs efforts, leurs sacrifices, leurs privations et leurs souffrances n'ont pas été inutiles à leur race. Le domaine qu'ils ont conquis à la civilisation sur la forêt, ils avaient rêvé de le laisser en héritage à leurs descendants et de les y voir libres et heureux. C'est leur énergie indomptable qui a assuré à leurs fils l'aisance et la prospérité. Quand on les a "découverts", il y avait cinquante ans qu'ils grandissaient, sans secours étrangers, dans l'isolement et dans les épreuves, et pour eux déjà les mauvais jours étaient passés.

L'agriculture avait, par leurs soins intelligents, pris un essor remarquable. L'industrie leur manquait ; ils l'ont créée en ces dernières années, de leur propre initiative, en développant les ressources de cette région avec le secours de capitaux canadiens-français.

En aucune autre partie du pays, croyons-nous, il ne s'est fait de telles choses dans des conditions si peu avantageuses.

Mais voilà que ces succès, qui ont fait connaître les ressources de leur pays, vont être la cause de leur propre ruine. Voici la danse des millions qui, paraît-il, va commencer. L'entreprise des MM. Nordin n'en est que le prélude.

Nous espérons que nos gouvernants auront assez de sens politique et de patriotisme pour voir à ce que la poignée de braves qui ont conquis dix fois ce patrimoine, n'y soient pas noyés dans un flot d'immigration étrangère et réduits à l'état d'ilotes. Ce serait vraiment triste.

C'est pourtant ce qui arrivera sous peu, si on ne protège nos industries naissantes contre la concurrence fatale des syndicats puissants. Un de ces syndicats se propose déjà d'acheter une pulperie canadienne ; c'est le commencement. Les millionnaires étrangers exploiteront-ils seuls le patrimoine national, pour en empocher tous les revenus, et nos pauvres canadiens-français resteront-ils les humbles serviteurs de